

# Pol

# Cant

information



# 65

Décembre 2006

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



# FIDUCIAIRE BERTHOUD

à votre service pour :

**Votre comptabilité**

**Vos décomptes TVA**

**Votre déclaration d'impôt**

**Rue du village 28 - 1312 Eclépens**

**Tél. 021 / 866 13 34 - Fax 021 / 866 13 34**

N° **65** décembre 2006



## Edito

[Euro 2008](#)



## Reportage

[Une semaine avec les UI](#)



## Histoire

[Ce vaudois qui voulait supprimer Bonaparte](#)



## Eclairage

[Les contrats de prestations](#)



## Evénement

[Réunion de plongée](#)



## Sport santé

[Une piste finlandaise au CB](#)

### Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise  
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

### Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

### Responsable d'édition

Olivier Rochat

### Rédacteurs

Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz, Olivier Rochat,  
Jean-Philippe Narindal, Tony Maillard, Jérôme Blondel,  
Patrick Suhner, Christian Lovis, Jonas Vernier, André Tardent  
Nicholas Margot, Carole Preciado, Pierre Alain Devaud

### Changement d'adresse ou contact avec la rédaction

presse.police@vd.ch ou 021 644 81 90

### Photos

Charles Dagon, Mohammed Zouhri,  
Guy Vuffray, Olivier Rochat, André Tardent,  
Carine Mattile

### Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

### Publicité

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise  
Tél. 021 644 81 90  
Fax. 021 644 80 29  
presse.police@vd.ch

### Photolithos et impression

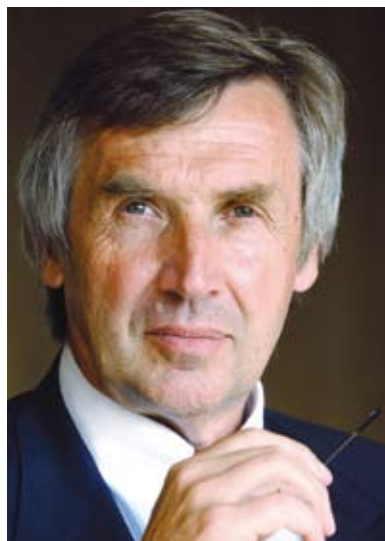
Presses Centrales Lausanne SA

### © Police cantonale vaudoise.

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.  
Paraît 4 fois par an en 4'000 exemplaires.  
Tirage contrôlé par la REMP (3'153 exemplaires)  
Revue distribuée gratuitement à tous les membres  
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,  
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,  
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

**www.police.vd.ch**





# EURO 2008

## De quelques raisons de se réjouir... et de quelques soucis.

Le 2 décembre dernier ont été achevés les matchs de qualification permettant à quatorze équipes nationales européennes de participer, en compagnie de la Suisse et de l'Autriche, à la phase finale du championnat d'Europe de football. Le tirage au sort effectué nous permet aujourd'hui d'en savoir un peu plus sur l'organisation et d'en envisager sereinement les conséquences.

L'Euro 2008, troisième plus grand événement sportif mondial, représente sans aucun doute une formidable vitrine pour les deux pays organisateurs en terme de visibilité médiatique. C'est ainsi que, du 7 au 29 juin 2008, les stades de Genève, Berne, Bâle et Zurich vibreront aux chants des supporters, relayés en direct par les télévisions du monde entier. Pour les cantons et villes hôtes les défis sportifs, économiques et touristiques ont été d'abord analysés dans le souffle d'une annonce confédérale, chargée d'une dynamique de succès et les premières réticences ont rapidement été balayées par l'objectif final **Réussir l'Euro 2008**. Pour les autres cantons, en revanche, il faut malheureusement relever qu'aucune appréhension sérieuse

quant à leur implication, même indirecte, n'a été préalablement entreprise et, en conséquence, que nous aurions pu nous en plaindre et orienter notre esprit vers le «subir» plutôt que vers «l'agir».

Or il convient, en opportunité pour nous Vaudois, de relever quelques points essentiels: les grandes nations européennes du football sont qualifiées et attireront des millions de personnes durant un court laps de temps sur l'ensemble des territoires nationaux autrichien ou suisse. Il y a fort à parier que, les infrastructures hôtelières des villes hôtes ne suffisant pas à la demande, un flux important de visiteurs séjourneront ou feront étape dans notre canton. Si l'on ajoute que le siège de l'organisateur, l'UEFA, est installé à Nyon

et donc verra converger vers lui des personnalités politiques ou sportives de premier plan, enfin qu'il est de tradition de voir plusieurs équipes préparer, plusieurs semaines à l'avance, leurs grandes compétitions sur nos terrains, on constatera dès lors que nous ne saurions rester en marge de l'événement.

«Die Welt zu Gast bei Freunden»  
«Le Monde reçu chez des amis»

Il y a quelques mois s'est terminé avec la réussite que l'on sait, le Fussballweltmeisterschaft in Deutschland, dit aussi El Mundial ou, en français, le championnat du monde de football. Le gouvernement allemand, d'entente avec tous ses partenaires, notamment les Länder et les communes, avait décidé d'inscrire l'événement, non pas dans un contexte de peur face aux menaces terroristes, «hooliganistes» ou de criminalité plus traditionnelle, mais dans une ambiance générale de convivialité, de joie et d'accueil, le tout placé sous le slogan unificateur: «Le Monde reçu chez des amis».

Précisons-le immédiatement ! Les Allemands ne sont pas forcément réputés pour l'angélisme en matière d'organisation événementielle et leur politique de la «Freundschaft» fut accompagnée d'une rigueur sécuritaire sans faille, mais appliquée avec un parfait discernement. C'est ainsi que l'on sépara conceptuellement les visiteurs potentiels en deux camps: les fans et les touristes d'un côté, pour lesquels le traitement réservé devait être celui du service, de la courtoisie et de la compréhension et, d'un autre côté, les visiteurs indésirables: terroristes, hooligans, fauteurs de troubles, cambrioleurs, voleurs, détresseurs dont ils s'agissait de prévoir les actions possibles et les empêcher. Il est à noter que la justice participe très activement à l'opération,

en particulier par la mise en place de procédures accélérées ou de prolongations de garde à vue, rendues nécessaires par le nombre de cas traités ou par principe de précaution.

La communication policière a sans doute été également prépondérante dans le résultat final. Les appels préventifs, magnifiquement repris par l'ensemble de la presse allemande, se basaient eux aussi sur des slogans simples mais efficaces.

«Action? Na klar! Aber auf dem Spielfeld» «De l'action? Naturellement, mais sur le terrain».

Ou encore:  
«Jubeln? Na klar! Aber fair». «Faire la fête? Triompher? Naturellement, mais dans le fair-play».

Il est incontestable que la réussite allemande est passée par une collaboration sans faille entre tous les partenaires directement ou indirectement impliqués. On citera par exemple les clubs sportifs, déléguant des milliers de bénévoles chargés d'accueillir et de guider les vrais supporters ou encore l'édification par des sponsors d'écrans géants, permettant de canaliser durant l'ensemble du tournoi quelque 14 millions de spectateurs dans des places publiques réservées à cet effet.

### La volonté du Conseil d'Etat.

L'exemple allemand est saisissant de justesse et nos autorités cantonales souhaitent le promouvoir en 2008, à l'heure du grand rendez-vous. C'est ainsi qu'elles souhaitent rendre très festives ces quelques semaines, afin de présenter à nos visiteurs une image aussi agréable que possible et, à nos concitoyens, un minimum d'inconvénients pour un maximum d'opportunités sportives, ludiques, culturelles ou autres.

Il s'agit donc d'un travail préparatoire incluant tous les partenaires étatiques ou privés dont l'action particulière permettra la réussite de l'événement.

Pour la police cantonale, mais aussi pour les polices municipales, le défi est de taille et nécessite une prise de conscience et une préparation sans faille. Malgré les difficultés, les manques d'effectifs, les heures supplémentaires, les congés et vacances supprimés auxquels nous devons faire face avec intelligence et souplesse.

Comme pour le sommet d'Evian, nous allons être confrontés à une multitude de problèmes que ce soit dans la gestion de l'événement, dans les collaborations internationale et inter cantonale, dans celle de l'armée ou dans celles de tous ceux qui participent à la chaîne sécuritaire.

**Les lignes de force sont simples: nous profitons des enseignements tirés du G8, nous nous inspirons de l'exemple allemand et, surtout, nous ne réinventons pas la roue.**

**Eric Lehmann**  
Commandant de la Police cantonale

# Au cœur du volcan



**Mardi 5 septembre**, 22 heures. Nuit noire. Au loin, on ne distingue que quelques halos de lumière, générée par les torches électriques des premiers secours. Je me fraye un passage dans les broussailles et les ronces, en compagnie d'une femme médecin et d'une ambulancière.

Nous longeons la voie ferrée. Là, à quelques dizaines de mètres, le train est arrêté. Dans la cabine, le mécanicien est assis. Il regarde droit devant lui sans bouger, choqué! Quelques minutes plus tôt, un homme s'est jeté devant sa locomotive. Monstre d'acier lancé à près de 100

km heure, freins de secours enclenchés, le convoi a glissé sur une centaine de mètres avant de s'immobiliser.

Je marche le long des wagons sous les regards interrogateurs et angoissés des voyageurs. Montée d'adrénaline; je sens la peur en moi. Soudain, au milieu de la voie, il est là! Masse informe, faite d'un enchevêtrement de chair et de tissus. A travers l'objectif de mon appareil photo, je ne distingue aucun détail précis de cet amas sans vie. Le choc que je redoutais tant ne se produit pas. En tout cas, pas encore. Pas de sang, pas d'émotions, c'est certainement ça. Je ne pense plus et je photographie ce que l'on me demande de photographier. Je m'en veux quand même de ne pas craquer et de continuer à prendre des images, tout en me protégeant derrière mon Nikon. Ce n'est qu'en voyant sa pièce d'identité, que je comprends que la «chose» là-bas, était encore une personne, peu de temps avant...

Cet épisode dramatique n'était que le début d'une nuit chaude, qui allait encore me réserver son lot de sensations fortes. Pourtant, tout avait commencé presque bucoliquement la veille, avec la prise en charge au poste de Vevey et ensuite une petite ballade dans les Alpes vaudoises avec la visite des postes de Chesières, Villars, Les Diablerets et Leysin. Dans ces postes éloignés, où règne une apparente tranquillité, j'ai rencontré de jeunes et moins jeunes gendarmes, heureux d'être là et très bien intégrés à la société locale.

Après l'accident du train, nous sommes rentrés sur Rennaz, en silence et un peu sonnés. Rien à ajouter! Juste quelques mots de réconfort à mon égard. Nous avons faim. Cela peut paraître indécent après ce que nous venons de vivre mais, c'est comme ça. Il est tard. Direction le Mac Do de Villeneuve, où nous avons hâte



de déguster ces merveilleuses petites tranches de viande, prises entre deux pains. Tant pis pour la gastronomie mais là, il y a urgence. Les commandes à peine passées, la radio crépète: «Alarme! effraction à la piscine d'Aigle». Et m...! Départ au pas de course, les mains vides et le ventre creux. La voiture, tous feux allumés et sirène mugissante, fonce à près de 150 km à l'heure. A chaque virage, je suis submergé par les valises photo qui me tombent dessus. Je m'accroche comme je peux. J'ai des picotements sur les mains. Ça y est, je suis dans l'action, la vraie. Cette fois, ce n'est pas du ciné. C'est grisant... Je regarde Marc-André, dont les mains sont fermement enroulées autour du volant. Aucune nervosité ne transparaît. Son visage est impassible. Il est maître de la situation. J'ai confiance. A côté de lui, Didier essaie tant bien que mal de gérer les communications radio, de donner et de récolter des informations.

Arrivés sur place, chou blanc! Fausse alerte! Bon et bien salut les gars, nous, on a faim. De retour au Mac Do, nous pouvons enfin récupérer notre repas et nous l'engloutissons littéralement, de peur de ne pas pouvoir le finir. Ouf c'est fait!

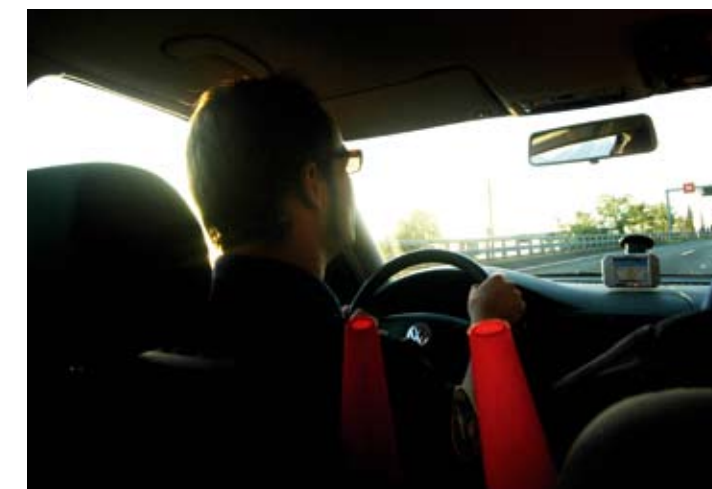
La nuit qui s'étire amène, avec elle, son lot de fatigue et pendant que les gars tapent leur rapport, j'ai très envie d'aller m'allonger sur le sofa du réfectoire. Peine perdue, impossible de fermer l'œil ou même de faire semblant.

Une heure plus tard, nous voilà de nouveau embarqués pour une tournée de surveillance. La décision est prise d'aller près de Bex, au carrefour des Mûriers, histoire de mettre en place un contrôle routier. La circulation est presque inexistante et l'ennui s'installe. Sur le point de repartir, nous décidons de contrôler une dernière voiture qui arrive au loin, venant du Valais. C'est une petite Seat, avec des vitres teintées, dont on ne voit pas l'intérieur. Le chauffeur s'arrête et, au moment où je m'approche, il démarre en trombe en direction de Lavey. «Monte, monte vite!» Je saute dans la voiture qui roule déjà. Devant nous, les deux petits feux rouges sont déjà loin devant. On fonce. Arrivés à la hauteur du Motel de ..... notre fugitif à disparu. Demi-tour. Il est forcément planqué aux alentours du Motel. En effet, la Seat est là, encore toute chaude et une cigarette finit de se consumer dans le cendrier. Dans le bâtiment,

pas une lumière et toutes les portes sont fermées à clef. Didier et Marc-André partent chacun de leur côté, lampe de poche et arme au poing et moi je reste là, tout seul, au milieu de la cour, dans l'obscurité. La trouille s'installe. Et si le gars «qui mesure 2 mètres, pèse 130 kilos, qui est armé jusqu'aux dents», décidait de reprendre sa voiture et, que ça le gêne de me trouver là? Hein? Je me calme en même temps qu'arrivent les renforts. Le chien n'a pas détecté de piste partant du Motel et par conséquent le ou les gars, c'est sûr, sont encore dans le bâtiment. «Fouillez-moi ça!».

A l'arrière du complexe, quelques lumières se sont enfin allumées. L'hôtel est fermé à la clientèle et n'est actuellement occupé que par le personnel. Après quelques minutes, un agent sort par une porte-fenêtre, en tenant fermement par le bras un individu fortement alcoolisé qui jure les grands dieux que cela fait déjà 4 heures qu'il dort paisiblement dans son lit. Après de nombreuses palabres et autres vérifications, personne n'est dupe; il est emmené au poste de Rennaz pour y être entendu.

Voilà, le jour se lève et moi j'aurai vécu, durant cette nuit de patrouille, un concentré d'événements pour







lesquels je n'étais pas préparé mais, qui m'ont apporté des expériences et des sensations inoubliables.

**Mercredi 6 septembre**, jour de congé. Je dois récupérer un peu de mon manque sommeil, mais c'est peine perdue. Impossible de fermer l'œil

en plein jour. Et puis tous les événements de la veille se bousculent dans mon esprit. Je n'ose pas visionner les photos de l'accident de train.

**Jeudi 7 septembre**, changement d'unité. Je passe à la 17 et c'est en compagnie d'André et de Christian que je commence ma journée. Visite à la résidence d'un diplomate étranger et contrôle routier sur une bretelle d'autoroute. Rien de spécial à signaler. Vers 16 heures, branle-bas de combat. On nous signale une manif dans un EMS de la région. Eclats de rire. Est-ce que ce sont les pensionnaires qui réclament plus de beurre au petit déjeuner ou alors, est-ce une manœuvre syndicale du personnel soignant? Arrivés sur place, il faut bien se rendre à l'évidence. On est loin d'une manif et l'ambiance est plutôt bon-enfant. D'un côté, la directrice et de l'autre une douzaine de syndicalistes de la première heure, représentants d'un des syndicats de la fonction publique.



Palabres, discussions, va-et-vient. En fait, ces gens sont venus uniquement dans le but de distribuer des tracts au personnel. Au bout d'une heure, les agents de police sont deux fois plus nombreux que les protagonistes. Cela devient comique. Pour finir, aucune plainte n'est déposée et chacun rentre chez soi.

**Vendredi 8 septembre**, il est 4h15 du matin. C'est tôt, trop tôt. On commence avec le traditionnel petit déjeuner en «famille» avec ceux qui terminent leur service de nuit et ceux qui sont sur le point de partir en mission. C'est un rituel qui perdure et c'est tant mieux. En compagnie de Sandra et de David, nous nous rendons sur les hauts de Montreux pour un contrôle routier, histoire de taquiner le goujon qui aurait abusé des plaisirs de la nuit. En lieu de poisson, nous ne trouvons que de braves ouvriers se rendant sur leur lieu de travail. Rien de particulier pour cette journée.

Et puis, vient la nuit. Enfin! Je l'attends, impatient, car au fond de moi, j'aimerais tellement revivre des événements semblables à ceux de mardi. Pas pour l'aspect tragique bien sûr, mais bien plus pour leur pouvoir grisant. Je suis comme un gosse qui voudrait que le manège ne s'arrête jamais. Je suis déjà accro à l'endorphine que sécrète le cerveau dans ces moments forts.

*La nuit descend  
On y pressent  
Un long destin de sang*

*Guillaume Apollinaire (1880 - 1918)*

Nous sommes vendredi soir, nuit de pleine lune. Deux ingrédients détonants. Les Anciens le disaient déjà, les statistiques le prouvent aujourd'hui, les nuits de pleine lune, on note une recrudescence de la violence. Etrange pouvoir de l'astre à la lumière surnaturelle. Départ pour une virée qui débute

du côté de la Porte du Scex, d'où d'hypothétiques voleurs pourraient s'enfuir en direction de la France, puis rendez-vous à nouveau à Bex, au carrefour des Mûriers, celui-là même, où mardi nous avons pris en chasse un fuyard. Un automobiliste nous signale la présence de deux gars en train de pousser une voiture sur l'autoroute, près de Saint-Maurice. Nous y allons. Juste pour voir. Et là, «Bingo!». Glissière de sécurité défoncée, voiture démolie et nos deux gars, en tongs, qui essaient de pousser le véhicule, alors que les deux roues avant sont pliées à 90°. Ça commence fort! A la question de «Qui conduisait?» nos deux gaillards, semblables à deux garnements qui auraient piqué de la confiture, répondent en chœur «C'est pas moi» - «Si ce n'est vous, c'est donc personne? Bon, reprenons». Le ton de l'agent se fait plus insistant et la réalité plus pathétique. Le chauffeur a acheté sa voiture la veille; elle n'a que 91km au compteur et il n'a jamais eu de sa vie un permis de conduire. Il a 42 ans. Pour couronner le tout, il a invité son pote à boire un coup à Martigny pour fêter son nouvel achat. Incroyable, mais pas forcément risible. Je me rends compte, au bout d'une semaine, que les risques que j'encours en voiture, ne sont pas forcément ceux que je génère. Il faut bien admettre qu'il y a sur nos routes des gens qui ne devraient pas s'y trouver et que le danger est bien réel. Avec la nuit, s'achève ma semaine dans les Unités d'intervention. Encore quelques photos de groupe et je dois me résoudre à les quitter. J'aimerais rester! Encore! Une autre fois peut-être! J'en redemande. Salut à vous tous et merci de votre accueil.

**André Tardent** -photographe-  
division presse et communication





# UN MUSÉE... TRÈS DISCRET

Tout le monde connaît le musée militaire de Morges qui compte en son sein une section consacrée à la Gendarmerie vaudoise (voir polcant info no 64). Les connaisseurs savent qu'il existe un musée de l'armée suisse à Thoune, qui attend toujours un cadre digne de ses magnifiques collections. Mais seuls quelques rares initiés ont eu la chance de visiter l'exposition tout à fait remarquable de Monsieur X, domicilié dans un beau village du Gros-de-Vaud.



Vous l'avez compris, la discrétion est de mise quant à la localisation de cette collection privée, consacrée aux armes et uniformes militaires en usage dans notre pays, sans oublier quelques pièces relatives à la Gendarmerie vaudoise, dont une magnifique grande tenue d'adjudant.

**Monsieur X, comment est née votre collection?**

Il y a maintenant plusieurs décennies, lors d'une rencontre avec un agriculteur vaudois, la conversation est venue sur les armes et l'histoire, sujets qui me passionnent depuis toujours. Mon interlocuteur m'a dit alors posséder 4 fusils militaires et être prêt à me les céder. Ce fut chose faite et ces armes, toutes différentes, ont été le point de départ de ma collection. Au début, comme beaucoup d'amateurs, j'ai acheté à peu près tout ce qui se présentait à moi puis, petit à petit, mes connaissances et mes exigences ont évolué et je me suis essentiellement spécialisé dans les armes suisses

d'ordonnance, y compris les armes blanches, les uniformes et les objets anciens en relation avec l'armée ou la police de notre pays. La plupart de mes acquisitions ont été faites chez des particuliers, ce qui a été pour moi l'occasion de rencontres et d'échanges avec des gens de tous les milieux.

**Si j'en juge par les centaines de pièces présentées de manière très professionnelle, vous avez dû consacrer beaucoup de temps à votre passion.**

Effectivement, mais il faut rappeler que mon exposition est le fruit de plus de 40 années de recherches et d'achats. De par ma profession bancaire, j'ai été en contact avec un grand nombre de personnes et j'ai pu ainsi découvrir et acquérir, outre des armes et équipements standards, des pièces rares ou intéressantes.

**Pouvez-vous nous en indiquer quelques-unes?**

Parmi les armes blanches les plus remarquables, je possède une épée

rare de capitaine-aumônier de l'armée suisse du 19ème siècle. A ce sujet, et pour la petite histoire, signalons que la règle voulait que les ecclésiastiques «militaires» portent la barbe s'ils étaient protestants et soient imberbes s'ils étaient de confession catholique. Gageons cependant que ces derniers n'utilisaient pas leur épée d'ordonnance pour se mettre aux normes. J'expose également un très beau pistolet à silex ordonnance 1817, marqué des lettres C V, pour Canton de Vaud, ainsi qu'un modèle à percussion de la gendarmerie fribourgeoise.

Dans les coiffures, on peut relever de belles séries de képis ou casquettes de troupe ou d'officiers, de tous grades.

Certaines armes ou pièces d'uniformes sont plus courantes mais me sont chères parce qu'elles me rappellent des souvenirs ou des anecdotes.

J'ai également quelques armes «exotiques», comme un Colt Peacemaker et un pistolet P 38 de l'armée allemande.

**Avez-vous déjà tiré avec vos armes?**

Non, comme je vous l'ai dit, je m'intéresse exclusivement à l'aspect technique et à l'évolution des systèmes. Cette collection est aussi pour moi, en quelque sorte, un support à mon intérêt pour l'histoire. D'ailleurs, comme vous le constatez, je possède aussi nombre de gravures, sculptures, figurines historiques et autres objets liés à cette passion. L'acquisition de ma villa en 1984 m'a permis de les mettre en valeur, du mieux que j'ai pu.

**Cher Monsieur X, je vous remercie de nous avoir reçus et je vous exprime notre admiration devant ce magnifique patrimoine, présenté de manière aussi attrayante. Les lecteurs de notre revue pourront s'en faire une idée grâce aux photographies qui accompagnent cet article.**

Olivier Rochat





# CE VAUDOIS QUI VOULAIT SUPPRIMER BONAPARTE!

Commençons, si vous le voulez bien par la fin. C'est en effet dans l'arrêt du 10 juin 1804 (21 prairial An XII) de la cour de justice criminelle que nous trouvons les noms des conjurés:

«La sentence condamne à la peine de mort Georges Cadoudal, Bouvet de Lozier, Rusillon, Rochelle, Armand de Polignac, Charles d'Hozier, le marquis de Rivière, Louis du Corps, Picot, Lajolais, Michel Roger dit Loiseau, Coster de Saint Victor, Deville, Armand Gaillard, Aimé Joyaux, Lemerrier, P. J. Cadoudal et Mirelle.

À deux ans de réclusion le général Moreau, Jules de Polignac, la fille Hezaï et Rollan.

Les autres prévenus sont acquittés. Napoléon accorde la grâce à Armand de Polignac, de Rivière, Bouvet de Lozier, Lajolais, Rochelle, Gaillard, Rusillon et Charles d'Hozier. Il commue la peine du général Moreau en un exil perpétuel.

Le Duc d'Enghien a été fusillé le 21 mars 1804.

Le général Pichegru a été «suicidé» dans sa cellule le 5 avril 1804 (étranglé avec sa cravate).

## Le Complot de 1804

Cadoudal était à l'origine d'un premier complot tendant à faire exploser une machine infernale lors du passage du Premier Consul (24 décembre 1800). On dénombra 22 morts et 53 blessés, mais Bonaparte eut la vie sauve. Cadoudal fut arrêté par le général Brune. En août 1803, les émigrés royalistes sont regroupés, à Londres, autour du comte d'Artois, frère de Louis XVI. Il s'agit d'attaquer et de tuer le Premier Consul.

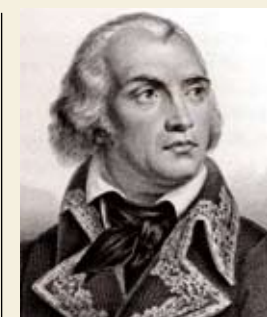
En 1804, voici ce qui devait se passer: les chouans attaqueraient le convoi consulaire sur la route de Malmaison, enlèveraient Bonaparte, l'expédieraient en Angleterre.

Pendant ce temps, à Paris, Moreau et le général Pichegru - jadis républicain mais devenu royaliste depuis qu'il s'est évadé du bagne guyanais où le Directoire l'a expédié - profiteraient de la confusion créée par la disparition du Premier consul, s'empareraient du pouvoir, obtiendraient le soutien de l'armée, et rappelleraient Louis XVIII. Mais le seul problème est de taille, c'est que Moreau, enfant du Finistère, refuse de marcher dans le complot. On perd du temps à essayer de le convaincre.

## LES PRINCIPAUX ACTEURS



**Georges Cadoudal**, né le 1er janvier 1771 à Brec'h Kerléano, mort le 25 juin 1804, est une figure emblématique de la chouannerie. Son nom fut aussi synonyme en Bretagne de la résistance, jusqu'au martyr, au jacobinisme parisien. Son charisme et son intransigeance en font un personnage important de la contre-révolution soutenu indéfectiblement par sa conviction religieuse et la cause royale. Il fut guillotiné sur la place de Grève. Élevé à titre posthume, sous la monarchie, à la dignité de Maréchal de France.



**Jean-Charles Pichegru**, né à Arbois le 16 février 1761, mort à Paris le 5 avril 1804, général français de la Révolution. Il fut opportunément «suicidé» par étranglement dans sa prison du Temple.



**Louis Antoine Henri de Bourbon-Condé**, duc d'Enghien, né à Chantilly, fusillé à Vincennes le 21 mars 1804), prince de sang français. Fils unique de Louis, il fut le dernier descendant de la maison de Condé. (En acceptant que le jeune prince soit fusillé dans les fossés de Vincennes, Bonaparte commit une erreur politique incontestable. Peut-être hâta-t-il l'avènement de l'Empire, mais il se brouilla définitivement avec les royalistes, qui, en d'autres circonstances, auraient peut-être rallié, à terme, son régime.)



**Jean Victor Marie Moreau**, né le 4 février 1763 à Morlaix et mort le 2 septembre 1813 à Laun en Bohême, général français de la Révolution, condamné à l'exil. Fut également Feldmarchal de Russie à titre posthume.

## L'enquête

Un temps que la police et les services de renseignement, informés de la présence des chouans à Paris, mirent à profit. Un agent double fournit un plan d'insurrection et l'enquête révéla que les comploteurs attendaient l'arrivée d'un prince de sang de la famille royale, éventuellement le comte d'Artois, roi en 1824 sous le nom de Charles X. Une liste fait état d'émigrés établis en pays de Bade, dont le duc d'Enghien.

Le 15 février - 25 pluviôse - le général Jean-Victor Moreau est arrêté.

Le 28 février - 8 ventose - c'est au tour du général Jean-Charles Pichegru.

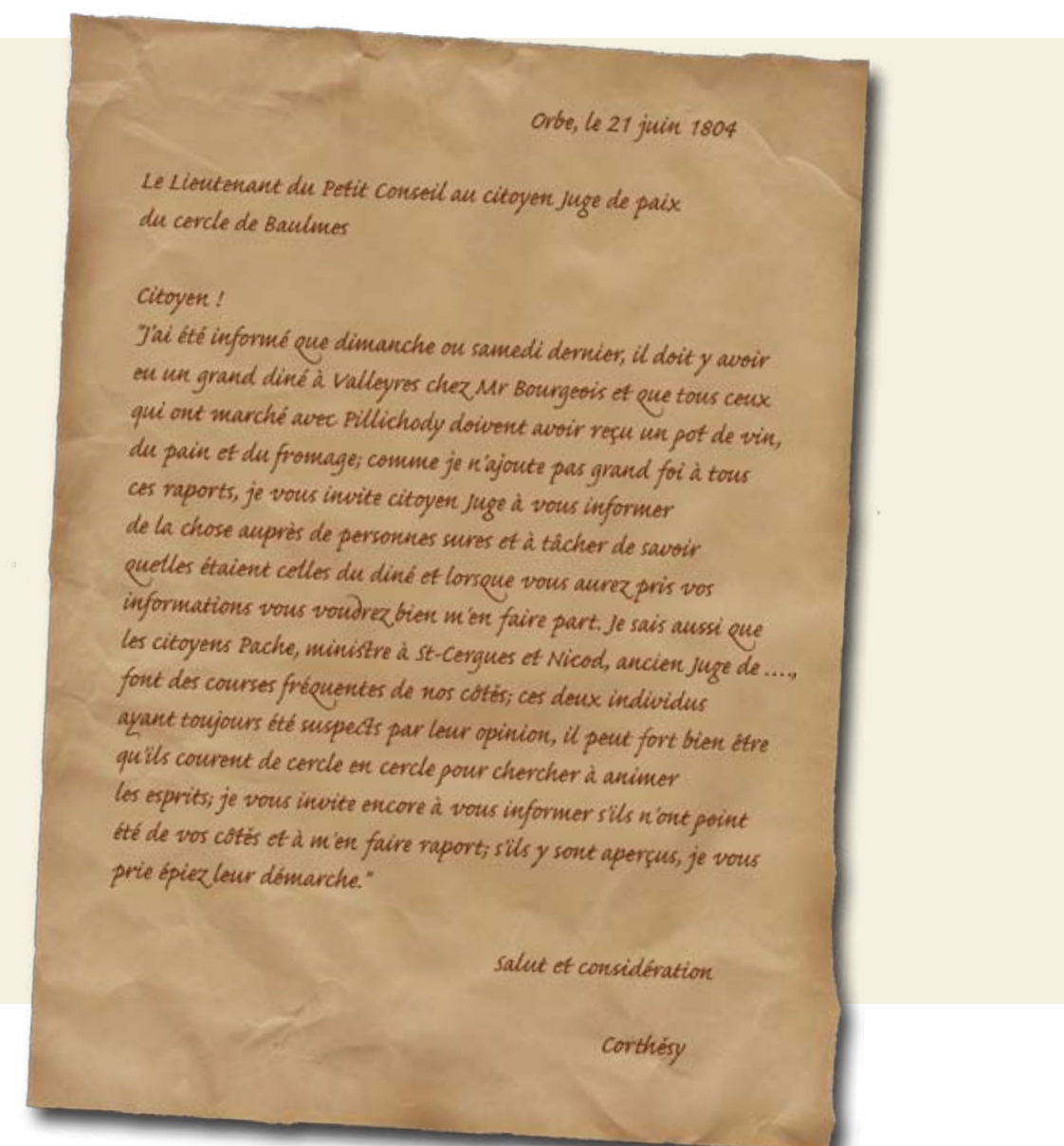
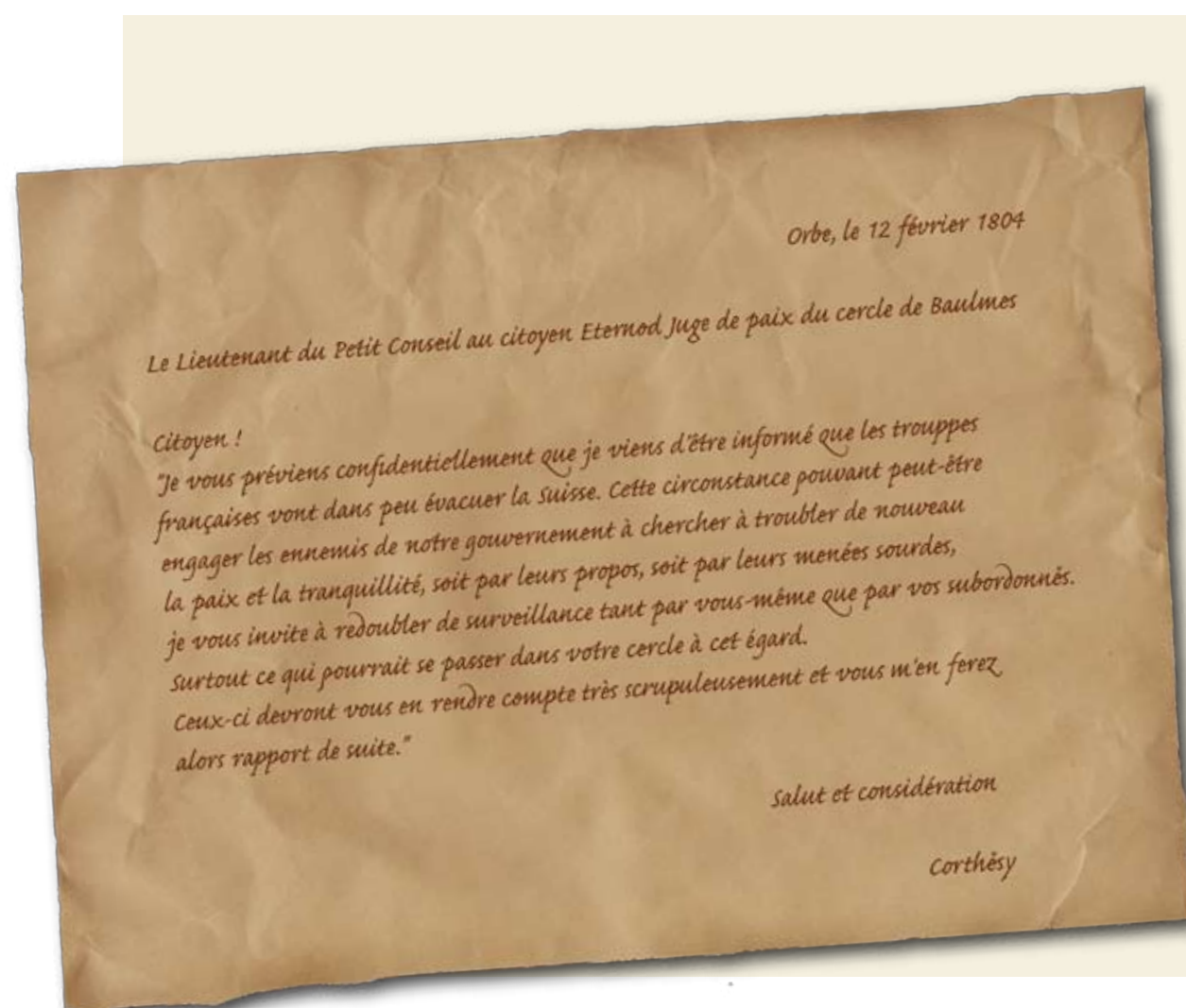
Entre le 21 janvier et le début mars 1804, l'un après l'autre, tous les complices de Cadoudal, ou presque, sont arrêtés. Même sa propre cache n'est pas sûre. Le 9 mars, il doit en changer, gagner la rue du Four et la boutique du parfumeur Caron, sympathisant royaliste. Au crépuscule, Cadoudal, déguisé en fort des Halles, se trouve place du Panthéon et attend le fiacre qui doit l'emmener. C'est la police qui surgit. Une bagarre éclate, au cours de laquelle le chef breton parvient à s'engouffrer dans le véhicule qui démarre au galop. Mais l'affidé qui conduit l'attelage connaît mal le quartier Latin. Il s'égare. Épuisé, le cheval s'effondre. Georges saute du fiacre et se retrouve nez à nez avec deux inspecteurs... Il en abat un, as-

somme l'autre, s'échappe encore. Il se perd lui aussi, revient sur ses pas et donne dans le dispositif policier. Aux forces de l'ordre qui l'entourent et à l'inspecteur Caniolle qui l'identifie, il répond calmement: «Oui, je suis Georges.»

A des kilomètres de là, sans comprendre ce qui lui arrive, le jeune duc d'Enghien est enlevé en pleine nuit à Ettenheim, près du Rhin, au mépris du droit international, dans la nuit du 14 au 15 mars. Après un procès sommaire, il sera fusillé le 21 mars 1804, dans les fosses du château de Vincennes.

## L'instruction

Elle dure deux mois, sous l'accusation d'atteinte à la sûreté de la Ré-



publique. Qu'importe, les volontés du presque empereur ne connaissent pas d'obstacle. Après avoir fait enlever et fusiller le duc d'Enghien, sous le prétexte fallacieux qu'il devait être le prince attendu par Cadoudal, Napoléon veut maintenant terroriser son opposition de droite, en faisant un exemple. Il y a 46 prévenus - moins Pichegru retrouvé «suicidé» d'une curieuse manière dans sa prison - sur le banc des accusés, dont Moreau qui a pourtant refusé de s'en mêler et Bonaparte le sait parfaitement. Excepté les se-

conds rôles et les innocents, comme la commerçante qui a logé Cadoudal sans savoir qui il était, tous doivent être condamnés à mort. Ce sont les volontés impériales. La juridiction d'exception nommée pour l'occasion va s'employer à les satisfaire.

Commencés le 28 mai, les débats s'achèvent le 10 juin. La peine capitale est prononcée vingt fois, mais épargne Moreau, dont l'innocence est éclatante, ce qui n'empêche pas de le condamner à deux ans de prison, sentence ridicule qui fait dire à

Napoléon: «Ces imbéciles l'ont condamné comme un voleur de mouchoirs!».

#### François-Louis Rusillon, conspirateur vaudois

François-Louis Rusillon naquit le 12 septembre 1751 à Yverdon-les-Bains. Il s'engagea très vite dans l'armée et en 1770 il devint cadet du régiment suisse de Castella au service de France, avant d'être intégré au régiment d'Erlach, où il obtint le grade de sous-lieutenant. Rentré au pays en 1775, il poursuivit sa carrière mili-

taire dans les milices vaudoises avec le grade de major des dragons.

Profitant de ses propriétés à proximité de la frontière française, aux Rochats, il favorisa le passage d'agitateurs, créant des dépôts d'armes et se chargeant de la transmission de l'argent et de la correspondance. C'est en 1796 qu'il rencontrera le général Pichegru établi à Besançon. Les rapports entre les deux hommes se transformeront en amitié.

Avant la révolution vaudoise, Rusillon était déjà signalé comme dangereux, à cause de sa sympathie, tant pour Berne que pour la France royaliste. Partisan de l'Ancien Régime et opposant à la République, après sa participation aux mouvements réactionnaires de 1798 avec Pillichody (pro bernois - voir encadrés), il fut emprisonné durant 6 mois à Paris. Il multiplia les entrevues avec Pichegru en Allemagne, en Angleterre et en France.



## Rien de nouveau sous le soleil...

L'édification d'un mur par Israël, dans le territoire palestinien occupé, à partir de juillet 2002, m'a inspiré cet article, écrit avec l'aide de mon ami Sidney Kitson, ancien Préfet de police de Calcutta.



un fort contingent. Une proposition de partager la Palestine entre un Etat juif, un Etat arabe et une zone de contrôle britannique fut rejetée par les Juifs et les Arabes et la lutte continua. Telle était la situation lorsque Tegart arriva.

### Le Mur Tegart

Tegart se mit à réorganiser la police, la forma selon une méthode paramilitaire, améliora les uniformes et l'équipement, fit construire de nouveaux logements et des casernes. Il augmenta le moral du corps, particulièrement, en se montrant fréquemment dans les postes avancés et les zones de danger. Lors d'une de ses tournées, il fut pris dans une embuscade par des guérillas; il en réchappa, mais son assistant Sanderson, également de la police indienne, fut tué.

### Le contexte.

La grande rébellion arabe commença le 19 avril 1936, pour se terminer en mai 1939. Afin d'apaiser les Arabes, les Britanniques limitèrent l'immigration et interdirent l'achat de terrain par les Juifs, en Palestine. Cette décision fut prise pour gagner du temps. La Grande Bretagne ne voulait pas de conflit dans cette région, alors que la menace de guerre planait en Europe. Après que la rébellion eut commencé, la Grande Bretagne envoya

Les hommes et l'approvisionnement des Arabes venaient du Liban et de la Syrie ; il organisa alors la construction d'une clôture de 55 km longeant les frontières, avec des forteresses le long de la clôture et de la route entre Acre et Safed. D'autres forteresses sillonnaient les routes principales du pays. Elles sont connues, encore aujourd'hui, sous le nom du Mur Tegart.

La clôture fut construite en trois mois, de mai à juillet 1938, par des ouvriers juifs, gardés par l'Armée britannique et aidés par une troupe

juive formée pour cela. Il y avait deux types de forts, les petits du type «Galile» et les plus grands, de type «Tegart».

Huit forts du type «Galile» furent érigés, cinq sur la frontière et trois sur la route Acre – Safed. Il y avait deux grandeurs pour le type «Tegart» – un très grand utilisé comme office régional pour le Gouvernement britannique (trois au total) et un plus petit pour les postes de police. 52 furent ainsi construits. Un des forts fut nommé «Fort des 28» en mémoire des 28 jeunes gens qui tentèrent d'y pénétrer pendant les guerres précédentes. Il s'agit du fort de Metsudat Yesha, figurant sur le timbre émis le 9 mai 1951 pour la commémoration du troisième anniversaire de l'Etat d'Israël (Mi 57, 15 pruta, brun rouge).

En 1948, lorsque les Britanniques quittèrent la Palestine, ils remirent dix des forts à Israël et 45 autres aux Arabes. Durant les conflits ultérieurs, Israël reprit 29 forts et les 16 autres en 1967. Deux sont des monuments nationaux, comme rappel des luttes sanglantes. Les autres sont utilisés comme postes de police, prisons et offices gouvernementaux.

Tegart retourna en Angleterre en 1939. Il servit pendant le second conflit mondial au Ministère de l'Approvisionnement, puis à celui de l'Alimentation, comme chef du bureau de lutte anti-marché noir. Il mourut, des suites d'une maladie, le 6 avril 1946.

Nicholas Margot



## Le contrat de prestations: le nouveau partenariat entre les communes vaudoises et la Police cantonale

Le contrat de prestations permet à la commune qui le désire de définir ses besoins en sécurité de proximité et d'en fixer les priorités. Pour l'exécution, la commune dispose du nombre de gendarmes qu'elle aura choisi de financer, lesquels devront oeuvrer dans le sens des besoins et priorités exprimés, selon le contrat établi. Ces gendarmes, dotés de toutes les compétences et connaissances nécessaires, peuvent s'appuyer sur l'entier des prestations que peut fournir la Police cantonale au profit de leur action, en fonction des problèmes de sécurité rencontrés.



### Comment est établi un contrat de prestations?

La commune définit ses besoins sécuritaires de proximité, police secours et tâches pouvant être effectuées selon une liste de prestations. En fonction du nombre d'heures demandées, le nombre de policiers nécessaire est défini. La commune paie ces prestations. Un policier revient à CHF 141'000.- actuellement.

### Qu'advient-il du personnel policier communal?

Les agents sont évalués au travers d'une procédure qui n'est pas, insistons sur ce point, une forme d'examen d'entrée à la police cantonale. Il s'agit principalement d'identifier le niveau de chacun dans des domaines comme la connaissance du français, le tir, etc.

Le cas échéant, comme cela se fait d'ailleurs à la Police cantonale, une formation complémentaire est proposée à titre individuel ou en groupe. Notons aussi qu'une mise à niveau de plusieurs semaines, notamment

en matière de droit et procédure pénale, protection personnelle, informatique, rédaction de PV, police judiciaire, etc. est assurée pour tous les nouveaux gendarmes en provenance d'une police municipale.

En ce qui concerne la rémunération, il convient de préciser que celle-ci est alignée sur les normes en vigueur de la Police cantonale mais peut faire l'objet, au cas par cas et après analyse de tous les paramètres, d'une adaptation à un niveau de salaire garanti.

Les officiers et cadres supérieurs font l'objet d'une démarche personnalisée.

Les tâches administratives du 5ème processus sont assurées par du personnel communal hors contrat ou des assistants de police, inclus dans un contrat de prestations.

### Comment se passe le suivi et le retour à la commune des prestations demandées et payées?

La commune procède en permanence à l'évaluation des résultats. Une collaboration étroite est instaurée avec les autorités communales par le chef de poste et le chef de région de gendarmerie. Un relevé des prestations est fourni à date prescrite à la municipalité, avec descriptif et décompte des heures. La répartition des prestations fait l'objet d'une évaluation permanente qui permet une adaptation immédiate en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire.

**La responsabilité des autorités communales est maintenue, voire renforcée!**

### Commune de Rolle

La belle commune lacustre qui compte plus de 4'300 habitants est une bourgade dynamique dans le domaine de la sécurité publique. En mars 2004, la commune signait une convention de collaboration avec la police cantonale vaudoise - première du genre sur la Côte - qui prit effet le 1er mai 2004. Grâce à cette signature, les policiers municipaux et les gendarmes de la place partagent ainsi les mêmes locaux, à la rue du Nord 2.

Mardi 21 juin 2005, à 18 heures, dans la salle municipale du bâtiment communal, M. le conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat, Chef du Département sécurité et environnement, M. Daniel Belotti, syndic et M. Jacques-Robert Meylan, secrétaire municipal, transfor-

maient la convention existante en signant un contrat de prestations, confiant dès le 1er juillet 2005, à la Police cantonale, la gestion de l'entier des activités de police sur le territoire de la commune de Rolle. Ce sont désormais six gendarmes qui assurent la sécurité de cette localité.

A la demande de la municipalité, les gendarmes sont désormais équipés de bicyclettes tout terrain parfaitement adaptées à leurs missions. Elles sont immédiatement identifiables par des inscriptions «police» et l'uniforme des six gendarmes du poste a été adapté par l'acquisition de vêtements appropriés et d'accessoires de sécurité. L'investissement total pour l'achat et l'équipement de ces deux VTT, ainsi que les équipements complémentaires des gendarmes se monte à 8'000 francs, dont les deux tiers, ont été pris en charge par la commune de Rolle.

1er juillet 2005. Ce contrat a permis de regrouper toutes les forces de police sous un même toit. Il n'y a ainsi plus qu'une seule adresse, un seul numéro de téléphone, et l'accès est plus aisé pour le public. Comme la police municipale n'a pas de compétence judiciaire, ce nouveau système permet un traitement plus rapide et plus adéquat des différents événements. La Commune n'a pas eu besoin de remplacer le commissaire lorsqu'il est parti à la retraite. C'est le chef de poste de gendarmerie qui assure le lien avec la Commune et avec les collaborateurs rollois exerçant le cinquième processus. Le budget actuel du chapitre «police» est équivalent au précédent, sous l'ancien système. Le contrat de prestations n'a donc pas provoqué d'augmentation particulière en termes d'incidences financières.

### 2. Comment a été perçu ce changement au sein de la population rolloise?

Pour la population, les relations avec la police sont plus simples et plus rapides qu'auparavant. L'effort fourni par la gendarmerie pour assurer la sécurité de proximité est en général bien perçu. Le Conseil communal a apprécié ce changement, en particulier en ce qui concerne le recrutement qui se fait par la division Ressources humaines de la Police cantonale, et aussi pour la meilleure «discretion» qu'apporte ce nouveau système.

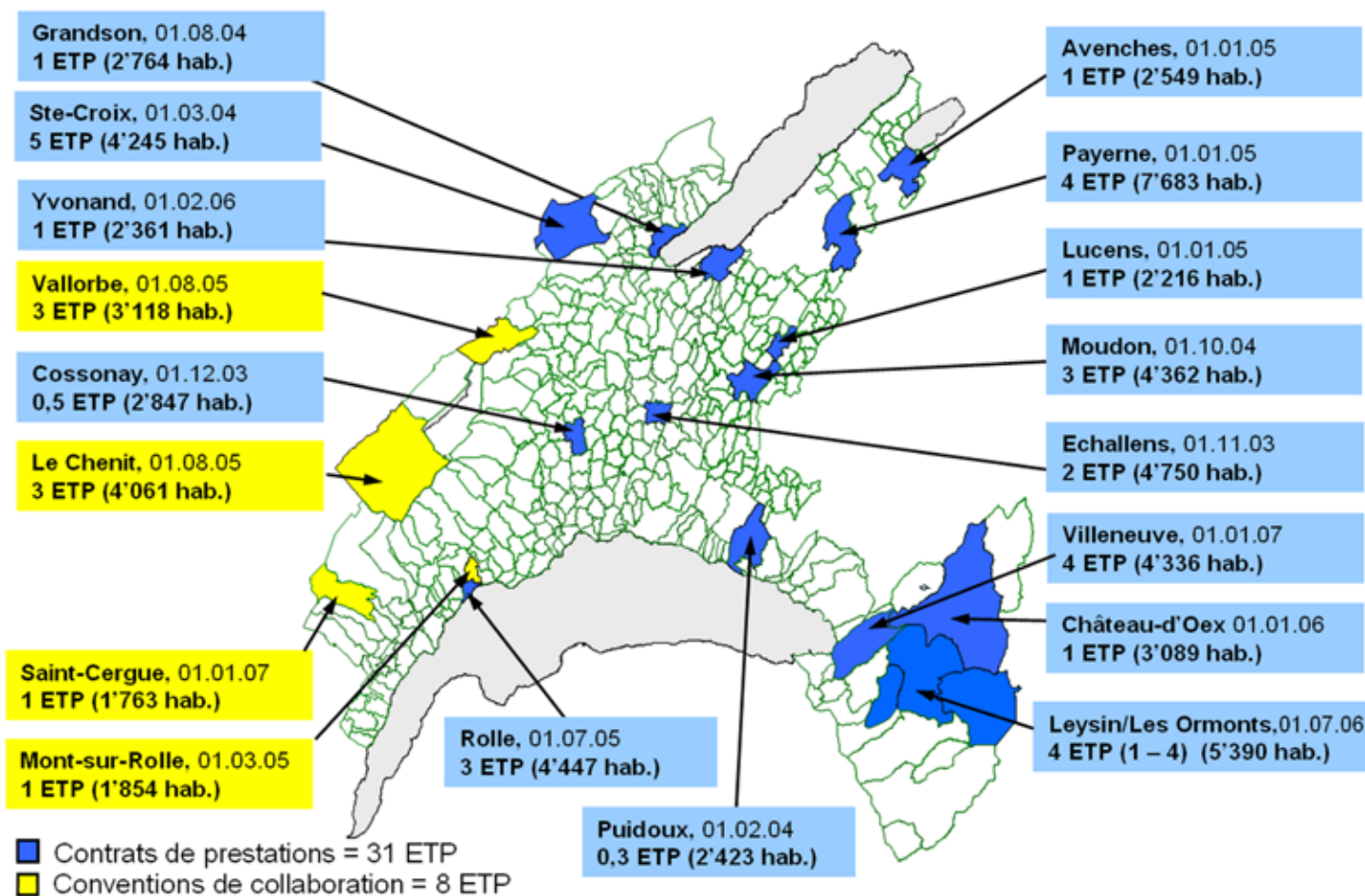
### 3. Y a-t-il eu des réajustements à opérer après la mise en place. Si oui, lesquels?

A ma connaissance peu de réajustements, car les séances de coordination mensuelles se passent bien, l'entente est bonne et la volonté de faire au mieux est bilatérale.

### 4. Rolle est rentré dans l'histoire de la police cantonale en accueillant les premières patrouilles de gendarmes cyclistes pour faire de la police de proximité. Quel est votre sentiment?



## Contrats de prestations Conventions de collaboration



### Interview de M. Daniel Belotti, syndic de la commune de Rolle

**1. Ces contrats de prestations sont un nouveau souffle au sein de la Police cantonale vaudoise. Concrètement, quels sont les principaux avantages pour une commune comme Rolle?**  
Rolle a tout d'abord débuté par une convention de collaboration. Le contrat de prestations existe depuis le





Ce système est apprécié par tout le monde, car il est plus facile et aisé d'aller partout dans Rolle, surtout dans la vieille ville, à vélo qu'en voiture. La topographie et les dimensions de notre commune conviennent parfaitement. C'est, à Rolle, un moyen d'exercer une «proximité plus proche» et plus efficace encore qu'auparavant. J'ai le sentiment que ce concept devrait être développé ailleurs, car avec peu de moyens la gendarmerie peut faire beaucoup: contrôles de groupes bruyants, surveillance des quais et d'endroits inaccessibles en voiture; et surtout en toute discrétion. De plus, on favorise un système de mobilité douce, respectueux de l'environnement.

**5. Avez-vous eu des retours de la population concernant la police de proximité?**

Oui. En général, les échos sont favorables.

**6. Quelles sont vos attentes pour l'avenir?**

Le système va bien. Il n'est pas nécessaire de procéder à de grands changements pour le moment. La ville est en train de grandir fortement et cette croissance provoquera un renforcement nécessaire de la présence de la police.

**7. Quelles sont, pour un syndicat d'une commune réputée calme, les priorités en matière de sécurité?**

Ces priorités tiennent dans une police de proximité efficace, à l'écoute de la population avec la certitude qu'elle puisse répondre en tout temps à ses questions et inquiétudes. Même dans une commune comme la nôtre, le sentiment

d'insécurité existe et tend à augmenter.

**8. La municipalité possède-t-elle un bon retour du travail effectué sur le terrain?**

Oui, principalement par les séances de coordination mensuelles évoquées plus haut.

### Payerne et la Basse Broye

La Basse Broye a cette particularité d'être la plus grande région dans laquelle la gendarmerie vaudoise assure la totalité des tâches de police. Le contrat de prestations signé entre les autorités de Payerne et la police cantonale est entré en vigueur le 1er janvier 2005. Le bilan donne entière satisfaction, grâce notamment à la présence renforcée

dans les zones urbaines de patrouilles pédestres plus fréquentes.

### Visibilité accrue

Christian Berger, chef de la police administrative communale est satisfait sur plusieurs points. Depuis l'introduction du nouveau système de sécurité offert par la police cantonale, la présence de ces assistants de police communaux sur le terrain est plus importante. Cette visibilité accrue permet à son équipe d'avoir une relation permanente avec la population. Il ne cache pas que les agents de la police administrative font beaucoup plus de relations publiques qu'auparavant. Notamment, la confiance s'est accrue avec les quelque trente-huit cafetiers que compte la commune. Cette présence quotidienne, en ville de Payerne, leur permet de détecter plus facilement les délits et les endroits dits à risques. La gendarmerie et la police administrative, chacune dans le cadre de ses compétences, travaillent ainsi en parfaite collaboration.

### Relation étroite entre la police cantonale et les autorités payernoises

La relation étroite qui existe entre les autorités payernoises et la gendarmerie vaudoise se concrétise tous les jours sur le terrain. De plus, le municipal de police, M. François Leuthold, le chef de la police administrative de Payerne. M. Christian

Berger, les chefs de poste de gendarmerie de Payerne et Avenches, respectivement les Sergent-major Bardet et Besson, se rencontrent mensuellement pour une séance de travail constructive sur les événements à venir qui attendent la région. Cette police unifiée fonctionne parfaitement bien dans la Basse Broye.

### Commune de Sainte-Croix

Le contrat de prestations qui lie la commune de Sainte-Croix et la police cantonale vaudoise est entré en vigueur le 1er mars 2004. Depuis cette date, la gendarmerie s'occupe de l'entier des activités de police, tant en ce qui concerne les interventions de type police-secours que celles relevant de la sécurité de proximité.

Les interventions urgentes sont assurées par 8 gendarmes sous la direction du sergent-major Burdet. Tous les policiers de cette région autonome possèdent désormais un statut identique et interviennent dans toute la région 24 heures sur 24. La police de proximité s'étend ainsi au-delà des limites du territoire communal, apportant ainsi des avantages indéniables qui ont permis d'apporter une réelle valeur ajoutée à la sécurité des habitants et des visiteurs de toute la région.

Notons qu'en tout temps, les gendarmes locaux peuvent être renforcés par les leur collègues du centre d'intervention d'Yverdon-les-Bains, voire par des éléments de la police de sûreté. En bon chef de poste, le sergent-major Burdet déclare être rassuré de savoir que ses hommes sortent en patrouille à deux. La sécurité personnelle est ainsi satisfaisante.

### Métier plus attractif

Pour les ex-agents municipaux, l'intégration s'est parfaitement bien déroulée. Grâce à cette fusion, ils ont acquis le statut d'agent de police judiciaire, associé à la fonction de gendarme. Cela a augmenté considérablement leur champ d'action, la diversité de leurs missions et l'attrait du métier. On en veut pour preuve l'enthousiasme du sergent Leuba et du caporal Augsburg. Ils expliquent être plus souvent en patrouille qu'auparavant. Le contact quotidien avec les habitants de Sainte-Croix est agréable et les policiers se sentent aujourd'hui mieux considérés. Ils ajoutent que le travail effectué sous l'étendard vaudois n'a pas changé le service communal qu'ils devaient assurer auparavant. Les autorités communales de Sainte-Croix, qui ont pris leur destin sécuritaire en main, se félicitent de leur choix, les liant intimement à la police cantonale. M. Francis Stark, municipal de police, passe tous les lundis avant la séance de la municipalité pour prendre les renseignements utiles auprès du chef de poste. Cette étroite collaboration ne s'arrête pas là, puisque tous les mercredis, le chef de poste ou son remplaçant, le sergent Debétaz, siège avec les chefs de service de la commune. Dans l'esprit des citoyens du balcon du Jura, la gendarmerie de Sainte-Croix fait partie intégrante du ménage communal. La seule différence est une présence accrue de policiers en patrouille dans la ville.

Christian Lovis

Sur le site internet [www.police2000.vd.ch](http://www.police2000.vd.ch), vous trouverez toutes les informations utiles sur les sujets suivants:

- La situation actuelle des polices dans le Canton de Vaud
- Les motions déposées au Grand Conseil
- Les contrats de prestations - Le concept de police unifiée

Vos remarques et vos suggestions seront les bienvenues sur [police.2000@vd.ch](mailto:police.2000@vd.ch).

Pour tous renseignements:  
Commissaire Philippe Gitz, chef de projet  
Téléphone: 021 644 80 71



# Franche camaraderie sur le Léman

## 23<sup>e</sup> rencontre franco-suisse des Brigades du lac - Mardi 19 septembre 2006



**09h00.** Site de plongée de Rivaz-Gare sur la commune de Saint-Saphorin. Plusieurs représentants de la presse écrite, télé et radio sont déjà là. Alors que nous attendons impatiemment l'arrivée du chaland à bord duquel les équipes ont pris place, deux plongeurs passionnés émergent des eaux et nous renseignent sur la visibilité: «Aujourd'hui, on ne voit plus rien à partir de 10 mètres». «Ce n'est pas exceptionnel, car suite à de fortes pluies, il arrive que le Rhône charrie des particules denses qui forment une barrière opaque - située entre 10 et 30 mètres aujourd'hui» précisera plus tard l'adjutant Claude-Alain Bart, chef de la brigade du lac Léman. Le Léman est d'huile. Et le soleil, qui lance ses rayons sur l'onde et à l'assaut du Lavaux, nous promet une belle journée placée sous de bons augures.

**09h30.** Arrivée du chaland, VS 23 Mercure, loué pour l'événement à la Sagrave, en provenance d'Ouchy. Les 46 plongeurs enfilent leur tenue dans un joyeux mélange. Ils sont venus de Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel (SDIS), Tessin et du département français frontalier de Haute-Savoie, afin de participer à cette rencontre, la dernière remontant à 5 ans. Elle est placée sous le thème de la convivialité et

de l'échange d'expérience. Pendant ce temps, le capitaine Claude Rapaz chef des unités spéciales, accorde avec bonne humeur des interviews à chacun des journalistes. Le site de Rivaz a pour particularité une falaise qui mène rapidement à 70 mètres de profondeur, d'où le choix et la notoriété du lieu. Au cours de cette matinée, chaque plongeur effectuera, en moyenne, une plongée de 30 minutes, jusqu'à une profondeur de 30 mètres, dans une eau dont la température minimale est de 6/7°C. Lors des entraînements hebdomadaires, durant toute l'année, la durée de plongée est de 35/40mn pour 40 à 60 mètres de profondeur maximum. Les journalistes poursuivent leurs interviews et leurs prises de vue à bord du chaland et depuis le zodiac, chargé de la sécurité. Malgré le pavillon Alpha qui impose aux autres navires une vitesse réduite et l'ordre de ne pas approcher à moins de 50 mètres-Code International de la Navigation-des plaisanciers imprudents pénètrent sur le site de plongée et sont priés de s'éloigner. La luminosité exceptionnelle du Lavaux se prête à de magnifiques portraits de plongeurs et ceux non moins superbes des plongeuses, les femmes gendarmes de Haute-Savoie.

**11h30.** Les plongées se terminent et la convivialité se poursuit par une



gigantesque paella servie à bord du chaland. Cap sur la capitainerie d'Ouchy.

**15h00.** Le chaland débarrassé et le matériel rangé, rendez-vous à la «Nana» sur les quais d'Ouchy où nous attend de pied ferme Georges Christinat, Président de la Société Vaudoise de Navigation. Le Commandant Lehmann de la Police Cantonale Vaudoise souhaite la bienvenue aux participants et les convie à l'exercice surprise «Espadon». Les unités de plongeurs vont s'affronter lors de joutes lyonnaises, un peu comme celles de Sète, croisement à bâbord. Tour à tour, les 8 équipages prennent place dans l'Audacieux ou dans le Téméraire. Chaque embarcation se compose de deux rameurs, d'un barreur et d'un solide gaillard équipé d'un plastron et d'une perche de 4 mètres sur la plate-forme ou tabagnon\*. Deux passes éliminatoires et une série qualificative par équipe commencent, le but étant, pour chaque perchiste, de déséquilibrer et de faire chuter l'adversaire. Les encouragements et les rires fusent. Nos amis français nous servent plusieurs fois la même situation comique: au signal de «Lâchez les rames», ils laissent choir pour de bon leurs rames et se retrouvent tributaires de l'assistance sécurité. Sur

le ponton, ambiance bon enfant: bousculades et chutes dans l'eau. Quelques éliminations plus tard, Vaud finit troisième. Genève ira en finale contre la France et gagnera la compétition.

**16h30.** Remise des prix, échanges de cadeaux et remerciements, puis clôture officielle. Le complot visant le capitaine Rapaz finira en bain rituel collectif. Quant aux Genevois, ils ont aussi gagné le droit d'organiser la prochaine rencontre en 2007...

\* terme employé par les vieux marins du Rhône

Carole Preciado





# la mafia albanaise



## Introduction

Tous les pays renferment un «milieu» criminel. Cependant, peu nombreux sont ceux qui ont suscité une authentique mafia, une société secrète permanente dotée de rites d'initiation et d'une loi du silence impitoyable. La Cosa Nostra sicilienne, les triades chinoises ou encore les Yakuza japonais sont célèbres, mais on connaît mal, en revanche, la mafia albanaise qui occupe une grosse partie du marché de la drogue, de la contrebande, de l'émigration illégale et de la traite des femmes en Europe. La mafia albanaise, en plein essor depuis la chute du mur de Berlin, est crainte pour sa férocité et ses vengeances implacables.

## Structure

Les clans du crime albanais sont organisés selon les anciennes règles de la vie rurale. Ils sont soumis au Kanun, un «code d'honneur» datant du 15ème siècle signifiant littéralement «reprise du sang». Des

règles très strictes existent pour les familles, les mariages et la propriété. La loi du silence est un précepte sacré et il est impossible de revenir sur une parole donnée. La vendetta y est codifiée. La chute du communisme en 1990 a vu les criminels se convertir aux méthodes modernes et s'étendre partout en Europe. La mafia albanaise possède des atouts importants pour son activité délictueuse. Elle bénéficie d'un lieu sûr dans sa patrie et d'une large diaspora. L'Albanie est au carrefour des plus importantes voies du trafic de drogue et les contacts avec l'armée de libération du Kosovo (UCK) leur ont permis de se fournir en armes. De plus, ils sont résolus à employer une violence extrême et sauvage.

## Activités

A ce jour, la mafia albanaise contrôle plus de 70 % du marché de l'héroïne en Suisse, en Autriche et en Allemagne. Dans toute l'Europe de l'Ouest et dans les pays scandinaves, elle

exploite des milliers de prostituées dans des conditions particulièrement sordides. D'anciens militaires ou policiers forment des véritables commandos de cambrioleurs très professionnels. Les six principaux secteurs d'activité de la mafia albanaise sont:

- La drogue - principalement l'héroïne qui passe par la route des Balkans
- La contrebande - particulièrement celle des cigarettes
- La prostitution - des femmes, même mineures, sont enlevées et acheminées clandestinement en Europe de l'Ouest
- Le trafic d'armes - grâce aux stocks pillés durant l'insurrection de Tirana en 1997 et facilité par l'approvisionnement en Allemagne de l'Est et auprès des mafias russes et italiennes
- Le racket - se fait au détriment des réfugiés kosovars et des diasporas albanaises vivant en Europe de l'Ouest
- L'acheminement clandestin des immigrants qui veulent passer dans l'Union européenne

## La prostitution - nouvelle forme d'esclavage au cœur de l'Europe

Les grandes villes d'Europe occidentales sont les places principales de l'industrie du sexe et les femmes arrivent du monde entier. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 300'000 femmes venues de l'Est se prostituent dans les grandes capitales. Les réseaux de prostitution, contrôlés par la mafia albanaise, sont d'une violence inouïe. Les rares prostituées qui osent parler décrivent une nouvelle forme d'esclavage, en plein cœur de l'Europe. On sait qu'il existe des camps de soumission en Albanie, où les femmes sont achetées et violées

collectivement, avant d'être acheminées vers les grandes villes européennes. Quelles que soient leur beauté et leur aptitude pour les langues étrangères, le prix de vente ne dépasse pas trois mille Euros.

## Stupéfiants

Le criminologue Xavier Raufer estime que le Kosovo est devenu le paradis des trafiquants de drogue et accuse l'OTAN d'avoir ouvert la porte à cette criminalité en toute connaissance de cause. Selon lui, la guerre du Kosovo a déclenché un cataclysme criminel énorme. Les policiers italiens de la lutte antimafia ont découvert des liens financiers entre les trafiquants proches d'Al Quaida et les mafieux siciliens. Les cargaisons d'héroïne, arrivées en Italie par la route des Balkans, sont gérées par la Cosa Nostra et la mafia albanaise qui se chargent d'alimenter les marchés européens et américains. Pour Interpol, les clans albano-kosovars semblent avoir acquis une position dominante et parfois même monopolistique dans le narco-traffic, principalement dans celui de l'héroïne. Ce marché juteux générerait plusieurs dizaines de millions de dollars par année.

## Un large assortiment de crimes et délits

Outre le trafic de drogue et la traite des femmes, la mafia albanaise a aussi des rentrées provenant d'escroqueries en Europe de l'Ouest. Elle est également très présente dans le trafic de voitures de luxe volées, ainsi que dans le cambriolage à grande échelle. Des Albanais d'Allemagne et d'Italie, qu'ils soient originaires d'Albanie ou du Kosovo, sont également soupçonnés de chantage et de trafic d'armes. Ils seraient même reliés à la tentative d'enlèvement de Victoria Beckham, l'épouse du célèbre footballeur anglais. Un trafic très lucratif et moins risqué pour la mafia albanaise est celui des clandestins qui se développe de plus en plus. Actuellement, ils seraient, selon la police des frontières, près de 400'000 par année à franchir les frontières de l'Union. La mafia albanaise est active dans tous les pays riches d'Europe occidentale. La plupart des attaques importantes à main armée contre les banques et les transporteurs de fonds peuvent lui être attribuées. Leurs structures mafieuses font aussi, petit à petit, main basse sur l'immobilier.



Don Cesare Lodeserto

## Le prêtre au gilet pare-balle

Don Cesare Lodeserto est un prêtre italien qui a fondé un centre d'accueil pour les femmes victimes de réseaux de prostitution à Lecce, dans le sud de l'Italie. Menacé de mort pour son action, il est constamment sous étroite surveillance policière. En effet, grâce à sa démarche et à sa protection, plusieurs jeunes femmes parlent désormais de leur calvaire et permettent ainsi l'arrestation de proxénètes. Questionné sur son engagement, Don Cesare explique:

«Je ne crains pas la mafia italienne car elle respecte encore quelque chose. La mafia albanaise ne respecte rien. Je n'ai rien vu de si terrible. Quand les femmes résistent aux «patrons» albanais, il arrive qu'ils leur coupent des membres, les défenestrent ou les jettent en pâture à tout un bar de maison close. Pour obtenir des corps obéissants, ils n'hésitent pas à exhiber devant elles le bras ou la jambe d'une autre. Ils passent aussi parfois en voiture sur une «marchandise» devenue inutile.»

Christian Lovis



Sources:

Xavier RAUFER, La mafia albanaise, une menace pour l'Europe



# LA PISTE FINLANDAISE DU CENTRE DE LA BLECHERETTE

Précisons pour commencer qu'une piste de course à pied est appelée «finlandaise» lorsque son revêtement est constitué de copeaux de bois, qui sont réputés ménager les articulations et limiter la fatigue musculaire.



L'idée de construire cette infrastructure, qui complète judicieusement les aménagements sportifs existants sur le site, s'est inspirée d'une part du «chemin de ronde» aménagé par l'armée tout autour du centre de la Blécherette à l'occasion du G8 et d'autre part de la piste finlandaise de Dornoy, construite sous l'égide du Service des sports de l'Université de Lausanne, dirigé par Monsieur Georges-André Carrel et partenaire privilégié de la police cantonale.

Fin 2005, les contacts avec nos partenaires ont été établis et la faisabilité du projet a été étudiée. Ce dernier a véritablement pris son essor au printemps 2006, après avoir obtenu les autorisations nécessaires et grâce à la générosité de plusieurs sponsors.

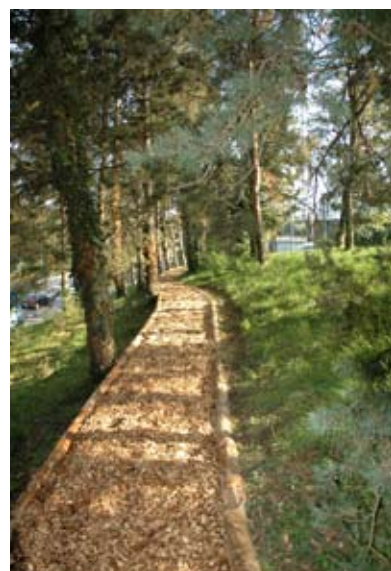
La construction de la piste s'est déroulée à l'automne de la même année. Elle a été réalisée en un peu plus de 10 jours de travail, essentiellement par les apprentis du Centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne (CFPF), sous la direction de cadres expérimentés. Chaque semaine, de fin septembre à début octobre, une dizaine de personnes étaient à l'œuvre sur le site. Plus de 70 m<sup>3</sup> de copeaux ont été nécessaires au revêtement de la piste, sans parler des centaines de mètres courants de rondins de soutien. Le tracé retenu,

qui tient compte des contraintes existantes et de la configuration du terrain a imposé la construction de plusieurs escaliers, essentiellement taillés dans le sol, mais a permis de ne pas recourir à des aménagements lourds.

La longueur totale du tracé, qui court sur le périmètre du Centre de la Blécherette, est de plus de 1200 mètres, dont près d'un kilomètre sur copeaux, le reste étant constitué de portions de liaison.

Cette infrastructure a été entièrement financée par des sponsors. Elle est accessible à tout le personnel oeuvrant sur le site du Centre de la Blécherette. Le succès qu'elle rencontre montre à l'évidence qu'elle répond à une véritable demande et représente une plus-value appréciable dans le cadre du concept sport et santé en vigueur à la police cantonale vaudoise.

Olivier Rochat



# Deux poussins chez les «poulets»

La Police Cantonale a engagé pour la première fois des apprentis: un apprenti médiamaticien, fonction entre technicien de l'informatique et spécialiste des branches commerciales et un apprenti employé de commerce. Drôle d'impression de départ pour Jérôme et Jonas, dans cette immense maison qu'est le Centre de la Blécherette. Avec ses 950 employé(e)s, ses trois bâtiments et ses nombreux couloirs étroits, il est difficile pour les nouveaux collaborateurs de se retrouver dans ce gigantesque labyrinthe moderne.

Un petit temps d'adaptation est nécessaire. Le rythme change radicalement de celui de l'école: 8 heures et 18 minutes à effectuer précisément par journée de travail. Trois jours de travail à la police pour l'apprenti employé de commerce et deux journées pour l'apprenti médiamaticien, complétés par deux jours de cours, à Lausanne, pour Jérôme et trois jours de cours à Bienne, pour Jonas.

Après les nombreuses demandes de chemins, les personnes inconnues et les moments où l'on est un peu perdu, on s'habitue plutôt facilement. La courtoisie, la bonne humeur générale et la diversité des activités rendent l'ambiance plus agréable.

Une fois de l'autre côté du miroir, l'image que l'on peut se faire des fonctionnaires de la police s'estompe rapidement. Le premier mois passé, la désorientation laisse rapidement place à l'habitude plaisante de longer ces fameux couloirs sombres... Pour l'adaptation, il suffit d'un peu de temps et tout va pour le mieux.

Jérôme Blondel

## Médiamaticien.

**Jonas Vernier**  
Apprenti Médiamaticien  
18 ans

Police Cantonale Vaudoise  
Division Presse et Communication



*Aime*

*La musique  
La fabrication de site web  
Le snowboard  
Les soirées entre amis  
La 'freebord'*

*N'aime pas  
Ne rien faire*

## Employé de commerce.

**Jérôme Blondel**  
Apprenti Employé de commerce  
16 ans

Police Cantonale Vaudoise  
Division Ressources Humaines



*Aime*

*La bonne musique Rock  
Le basket-ball  
Les arts martiaux  
Les bons délire  
Le skystreet*

*N'aime pas*

*La mauvaise humeur  
Le mauvais temps*



# Les enfants sont rois dans les Alpes vaudoises

«Neige poudreuse, soleil radieux, terrasses superbes au bord des pistes...». Difficile de résister à une telle invitation, n'est-ce pas ? Pour un jour, une semaine, un week-end, ce sont quelques kilomètres à peine qu'il vous suffit de parcourir pour vous offrir un grand bol d'air. Une tentation à laquelle il vaut la peine de céder puisque, cette année à nouveau, les familles sont à l'honneur, les enfants jusqu'à 9 ans pouvant en effet skier gratuitement.



## Une tradition d'hospitalité

Les stations des Alpes vaudoises, qui se sont développées autour de villages de montagne, ont su conserver, à l'instar de ces derniers, authenticité et sens de l'hospitalité. Elles vous offrent, par ailleurs, la possibilité de pratiquer toutes sortes de sports d'hiver. Ainsi, quand bien même les joies du ski ou du snowboard ne vous tenteraient pas, vous trouverez largement de quoi vous occuper en pratiquant la marche, le ski de fond, la raquette à neige ou la luge. Et, si le sport n'est pas votre tasse de thé, vous apprécierez certainement de déguster l'une des délicieuses fondues que proposent les restaurants de station...

## Ski gratuit pour les enfants jusqu'à 9 ans

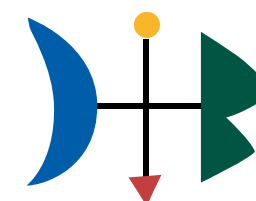
Que ce soit à Château-d'Oex, Rougemont, Villars-Gryon, Leysin, Les Mosses, Les Diablerets ou Gstaad, les enfants jusqu'à 9 ans ne paient pas les remontées mécaniques. Une initiative prise par les stations des Alpes vaudoises et de Gstaad, au cours de l'hiver 2005-2006, et qui a déjà conquis le public !

## Ça bouge sur les sommets

Outre les multiples possibilités de découverte que vous offrent les Alpes

vaudoises (quelques 250 km de pistes de ski), toutes sortes de manifestations, fêtes ou festivals ont lieu au cours de l'hiver (voir notre brochure «Fêtes, festivals et événements» qui peut être obtenue gratuitement auprès de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud ou de l'un de nos offices de tourisme locaux).

Ainsi, au mois de décembre, à Villars, le marché de Noël anime le village d'échos joyeux alors que, sur les pistes, dans le cadre du désormais traditionnel rendez-vous du BCV 24 Heures, on skie jour et nuit pour récolter des fonds en faveur d'associations caritatives. Aux Diablerets, où se déroule le festival Musique & Neige, c'est la musique classique qui s'empare de la montagne. Fin janvier, au Pays-d'Enhaut, à l'occasion du très célèbre Festival international de ballons de Château-d'Oex, le ciel s'habille de multiples couleurs. A Leysin, capitale du snowboard, c'est également la fête puisque y sont organisées plusieurs manches de la Coupe du monde FIS. En mars, enfin, à la Lécherette, le dépaysement est garanti avec la Course internationale de chiens de traîneaux (la 15e en 2007): à ne manquer sous aucun prétexte !



CANTON DE VAUD  
REGION DU LEMAN



## LA GLISSE AUTREMENT: APERÇU DES PISTES DE LUGE DU CANTON DE VAUD

Vous ne jurez que par l'hiver? Les sports de glisse vous fascinent? Découvrez également les sites suivants, qui vous permettront — seul, en couple, en famille ou entre amis — de profiter de la neige sur un mode à la fois ludique et original:

### Pistes de luge

Château-d'Oex, La Braye, 4 km  
Diablerets, le col de la Croix, 7.2 km (également de nuit)  
Rougemont, Videmanette, 4.5 km  
Villars-sur-Ollon, le col de Soud, 2 km  
Vallée de Joux, col du Marchairuz, 1 km

Montreux, Les Avants, 2.5 km (également de nuit)

### Télébob pour les petits

Gryon, le télébob de Fricence  
St-Cergue, télébob de la Trélasse  
Sainte-Croix, télébob du Mauborget

### Tobogganing Park

Leysin, 4 à 7 pistes de 100 à 250 mètres à dévaler sur une chambre à air

### Piste de luge sur rails

Glacier 3000, Les Diablerets, 1000 mètres (nouveau cet hiver)

Pour de plus amples informations:

## Office du Tourisme du Canton de Vaud

Avenue d'Ouchy 60  
Case postale 164  
1000 Lausanne 6  
Tél. +41 (0)21 613 26 26  
Fax +41 (0)21 613 26 00  
info@region-du-leman.ch  
www.region-du-leman.ch

Alpes vaudoises:  
www.alpes.ch  
www.chateau-doex.ch  
www.diaablerets.ch  
www.lesmosses.ch  
www.leysin.ch  
www.rougemont.ch  
www.villars-gryon.ch





# Journée Sportive



  
 Bien chez soi, bien moins cher









**Conforama N°2 MONDIAL** de l'équipement du foyer vous souhaite la bienvenue dans ses magasins de :

**BUSSIGNY / VD,**

Tél : 021 / 703 50 70 Autoroute sortie Bussigny, direction Morges, Lu-Je 9 - 19 h, Ve 9 - 20 h, Sa 8.30 - 17.30 h

**VILLENEUVE / VD,**

Tél : 021 / 967 35 00 Pré Neuf, Lu-Je 9 - 19 h, Ve 9 - 21 h, Sa 9 - 18 h

[www.conforama.ch](http://www.conforama.ch)





# RESPECT

UEFA  
FAIR  
PLAY





# CEDE ROYAL DÖNER

PRODUKTION WINTERTHUR

St. Gallerstrasse 188, CH-8404 Winterthur

Tel. 052 233 02 00 Fax. 052 233 72 00

[www.royaldoener.ch](http://www.royaldoener.ch)

Wir sind ein  
mittelgrosses  
Unternehmen  
mit 60  
Mitarbeitern.  
Unsere  
Grundsteine  
zum Erfolg  
sind die  
Motivation  
und das gute  
Fachwissen  
unseres  
Teams.



ISO 9001:2000 zertifiziert durch



Wir sind ISO 9001:2000  
zertifiziert!



*Bonnes fêtes de fin d'année!*

Le comité de rédaction du Pol Cant Information,  
l'agence Tasmanie et les Presses Centrales Lausanne





## Un bon conseil pour réussir

Souvent, un bon conseil, une idée ou une impulsion positive, peuvent offrir un tournant heureux à notre vie privée et professionnelle. Profiter des connaissances des autres, considérer un bon conseil comme un enrichissement et l'appliquer volontiers à soi... Comme tous les professionnels de la sécurité à qui nous disons merci, nous nous réjouissons de pouvoir vous ouvrir la voie dans la nouvelle année. Nous vous souhaitons donc une année 2007 pleine de bons conseils et de réussite!  
[www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)

Ouvrons la voie

**RAIFFEISEN**



## Votre entreprise au sommet de sa forme?

La santé d'une entreprise est avant tout déterminée par celle de ses collaborateurs. Avec **Managed care<sup>entreprise</sup>** du Groupe Mutuel, les absences pour cause de maladie ou d'accident se réduisent à un minimum. La productivité atteint ainsi son maximum.

Pour tout savoir sur les assurances entreprise (LAA, LPP, Indemnité journalière) du Groupe Mutuel:  
 0848 803 777, [www.groupemutuel.ch/managedcare](http://www.groupemutuel.ch/managedcare)

Groupe Mutuel  
**santé**

Groupe Mutuel  
**vie**

Groupe Mutuel  
**entreprise**

**Groupe Mutuel**  
 Assurances  
 Versicherungen  
 Assicurazioni